

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=37



Stage « Conditions de travail dégradées, CHS-CT »

- Vos droits - Santé au travail -

Date de mise en ligne : jeudi 21 octobre 2021

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Si vous vous êtes déjà posés une de ces questions :

- Comment réagir face à des incivilités ?
- Quelles démarches faire en cas d'agression verbale ou physique ?
- Comment faire appliquer et/ou respecter les règles sanitaires ?
- Comment aider mon collègue en détresse psychologique ?

Alors inscrivez-vous au stage

« **Conditions de travail dégradées, CHS-CT** »

organisé conjointement par le SNETAA-FO et le SNFOLC

le jeudi 09 décembre 2021

à l'UD FO Dijon, 2 rue Romain Rolland.

Ce stage syndical est encadré par les représentants FNEC-FP-FO au CHS-CT (Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail).

Ces derniers expliqueront le rôle du CHS-CT, comment rédiger un rapport dans le RSST (Régistre Santé Sécurité au Travail), pourront vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches...

Si vous souhaitez participer à ce stage, [il faut nous en faire la demande](#).

En réponse, nous vous enverrons la convocation avec laquelle vous pourrez faire votre demande d'autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement.

Attention : la demande d'autorisation d'absence pour le stage est à faire un mois avant, soit au plus tard le 09 novembre 2021.